

Délibération n°2026-31

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20260430-31-2026-DE
Date de réception préfecture : 18/05/2026

Thème : BUDGET ET FINANCES 10

Objet : Désignation des représentants à la Commission Intercommunale des Impôts Directs

L'an deux mille vingt-six le trente du mois d'avril, le Conseil communautaire dûment convoqué par Monsieur le Président le 24 avril 2026 s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Forcalquier sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 28 Membres présents : 19 Pouvoirs : 6 Suffrages exprimés : 25

Étaient présents :

Guy JAUFFRED ; David GEHANT ; Gérard VASSEUR ; Didier MOREL ; Thierry LABUSSIÈRE ; Elodie OLIVER ; Marjorie HUBEAU ; Thomas CHERBAKOW ; Jean-Michel GRES ; Adrien NIMSGERN ; Robert USSEGLIO ; Antoine DE RUFFRAY ; Romain BUISSON ; Christophe LOPEZ ; Mathieu RICHARD ; Nadine CURNIER ; Christian CHIAPELLA ; Patricia PAUL ; François BERGNA

Étaient représentés :

Mme Brigitte PLAIDY donne procuration à M. Gérard VASSEUR
Mme Noëlla LEDUC donne procuration à M. Didier MOREL
M. Emmanuel LUTHRINGER donne procuration à M. David GEHANT
Mme Karima COEURET donne procuration à Mme Elodie OLIVER
Mme Lorraine PRUNET donne procuration à M. Adrien NIMSGERN
Mme Christine SANTUCCI donne procuration à M. François BERGNA

Absents excusés :

Stéphane DERRIVES, Maryse BLANC, Camille FELLER

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Elodie OLIVER a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

10 communes sont donc représentées.

Titulaires	Suppléants
DE ASIS Stephane	MARCELLO Eric
DEPAOLI Sylvie	BOTTERO Marc
JOSEPH Elisabeth	RAINGUEZ Arnaud
IMBERT Bernard	SAVORNIN Chantal
TROUCHET Alain	FOREST Jean-Paul
CAU Alain	DIAZ Antony
MEUNIER Marjoline	JAUBERT Dominique
BELVAL Stephane	FONT Serge

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20260430-31-2026-DE
Date de réception en préfecture : 18/05/2026

- De préciser que cette liste sera transmise au directeur départemental des finances publiques, compétent pour procéder à la désignation des membres de la commission.
- D'autoriser Monsieur le Président ou en cas d'empêchement, un vice-président à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et pour les élus ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de communes, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an
susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,
David GEHANT

Acte publié le :

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20260430-31-2026-DE
Date de réception préfecture : 18/05/2026